

# RENDEZ-VOUS DES PARENTS EXTRAORDINAIRES

Salle communale - La Madelaine/Montreuil

***Rendez-vous réservés aux parents d'enfants en situation de handicap, gratuits, sans pré-inscription, sans obligation de présence à chaque rencontre.***



# 15

14h-16h

# JUIN

Groupe de paroles  
entre parents puis  
échanges avec une  
juriste sur les  
mesures de  
protection

A partir de 15h, Clémence Roussel viendra nous parler des mesures de protection: : entre idées reçues et préjugés, qu'en est-il réellement ?

Les notions de tutelle, curatelle, sauvegarde de justice sont parfois effrayantes, parce que souvent mal comprises. On a souvent l'image d'un tuteur, d'un curateur, qui n'est là que pour prendre l'argent de la personne protégée, ou à l'inverse qui a tous les pouvoirs. Or, ce sont des notions et une profession qui est très encadrée par la loi et obéit à un grand nombre de règles.

***Qu'est ce qu'une mesure de protection ? Quelle est la différence entre la tutelle et la curatelle ? Comment se retrouve t-on sous tutelle ? Qui fait la demande ? Qui décide et contrôle ? Qui exerce la mesure ? Qu'est ce qu'un mandataire judiciaire à la protection des majeurs ? A-t-il tous les pouvoirs ? Puis-je anticiper l'avenir et protéger mes enfants ?***



**Avec Clémence Roussel, juriste:**

*Clémence est Chef d'un service au Service Tutélaire et de Protection de l'ASRL à Montreuil Sur Mer qui assure la gestion de 360 mesures de protection pour des majeurs (2500 dans tout le département), au sein d'une équipe de 9 personnes. Forte d'une formation juridique complète et d'une expérience au sein d'un service tutélaire, nous tenterons ensemble de comprendre les mécanismes des mesures protection et de rendre accessible leur fonctionnement.*



bonjour@lesbobosalaferme.fr - 06.35.36.60.96

Plus d'infos: [www.lesbobosalaferme.fr](http://www.lesbobosalaferme.fr)

